

# UN AUDACIEUX ACTE DE BANDITISME A PARIS

## En plein jour, deux malfaiteurs ont ligoté le caissier et un dactylo d'un établissement industriel et dévalisé le coffre-fort

Un vol d'une rare audace a été commis hier après-midi, à Montmartre, 4, rue Doudeauville, au siège des établissements Parent, une fabrique de couvertures et de couverts.

Vers 15 h. 30, deux individus, revolver au poing, pénétrèrent dans la caisse des établissements et ligotèrent le caissier et un dactylo aide-comptable. Puis, sous la menace de leurs armes, les obligèrent ces deux employés à leur indiquer ce qu'ils trouvaient la clé du coffre-fort et à donner le chiffre de la serrure.

Après avoir ouvert le coffre, les deux malfaiteurs en emportèrent une dizaine de mille francs en billets de banque. L'agression n'avait duré que quelques minutes.

Ce n'est qu'après le départ des malfaiteurs que, revenus de leur stupeur, les deux employés purent appeler à leur secours.

Le commissaire de police du quartier de la Goutte d'Or, aussitôt prévenu, a ouvert une enquête et interrogé le caissier et le dactylo qui lui ont fourni un signalement complet des deux agresseurs.

# LE MAIRE DE SENS N'EST PAS REMIS DES COUPS REÇUS lors de son agression

## Pendant le long repos qu'il doit prendre, l'instruction chômera

Auxerre, 21. — L'instruction de l'agression au docteur Paul de Paris et au docteur de la Santé subit un temps d'arrêt. Il semble bien, en effet, que le docteur de la Santé subit un temps d'arrêt. Le médecin, en effet, estime que l'isolement et le repos ne paraissent plus pouvoir être assurés au domicile du blessé.

D'autre part, on a publié hier les résultats de l'expertise médico-legal effectuée au docteur Paul de Paris et au docteur de la Santé. Les constatations des experts, permettent d'affirmer que le docteur Dupechez a été l'objet de traumatismes violents dans la région temporale droite. Ces traumatismes pourraient être le résultat de deux coups à l'aide d'un instrument contondant sans arête vive, matraque en caoutchouc, petit balai, ou autre objet de même nature. La durée de l'agression consistait en un balai-brosse dont il devait se servir comme d'un crochet et à la façon d'un acrobate virtuose.

# LE DIFFÉREND ITALO-ABYSSIN

## De Rome, on repousse une proposition du gouvernement d'Addis-Abeba

Rome, 21. — La proposition faite par le gouvernement d'Addis-Abeba à la S. D. N. d'envoyer des observateurs neutres en territoire éthiopien, et notamment sur la frontière de la Somalie italienne, afin d'examiner la situation et d'en rendre compte au Conseil, est considérée ici comme « absurde », et dans les milieux officiels on se montre persuadé que la S. D. N. n'en tiendra aucun compte.

On ajoute, d'ailleurs, que s'il devait en être autrement la réaction italienne à l'égard de Genève ne manquerait pas de se manifester.

D'autre part, dans les milieux officiels de Rome on exclut absolument l'éventualité qu'au cours des conversations que M. Eden aura avec le gouvernement italien, la question italo-éthiopienne puisse être évoquée.

# LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRACTION EN TOURNÉE SUR LES VOIES NAVIGABLES DE LA RÉGION DU NORD

Les membres du Conseil d'administration de la Compagnie générale de traction sur les voies navigables ont, hier, effectué une tournée d'inspection au long de quelques-uns des canaux de la région : vers Gouzlin, Dorignies et Gournières, où, en certains endroits, la traction vient d'être réalisée sur les deux rives.

## L'œuvre de la C. G. T. V. N.

La Compagnie générale de traction sur les voies navigables a été créée le 10 octobre 1926, par l'Office national



Au Pont du Moulinet à Gouzlin, les personnalités entourent MM. TISSIER, Vice-président du Conseil d'Etat et GRIMPEZ, Vice-président du Conseil supérieur des Travaux publics et de l'Hydraulique, et M. JAMOUILLÉ, Directeur de la C.G.T.V.N.

tenant, dans l'exploitation de ses 1478 kilomètres de voies, de 582 tracteurs électriques sur rails, de 71 tracteurs électriques sur berges, de 173 tracteurs aériens, de 30 remorqueurs, de toueurs, péniches pétrolières, pontons, etc.

## Les personnalités

Hier donc, des seize heures, la caravane quitta la place de la Gare, à Douai, et se dirigea vers la magnifique écluse électrique (la première du genre qui fut construite en France). On voyait là, réunis autour de M. Théodore TISSIER,

# L'appétit revient...

L'appétit revient avec une seule cure de Vin de Friulose. Cet extraordinaire fortifiant pris à la dose d'un verre à madère, midi et soir, donne de l'appétit, combat toutes les fatigues, régénère le sang, interrompt votre pharmacien, il vous dira que le Vin de Friulose est le plus fortifiant des flacons coûtant 6 francs et la cure complète dure vingt et un jours. Vive le vin de Friulose !

# MAUX D'ESTOMAC

## Soulagée après 8 ans de souffrances

Ceux qui souffrent de troubles gastriques, quels qu'ils soient, trouvent bien d'essayer de suite la merveilleuse Poudre Maclean pour l'estomac. Ceci est le conseil que leur donne Mme Colin, de Roubaix, qui nous écrit qu'elle souffrait depuis 8 ans de l'estomac. Elle ne pouvait presque plus manger et rendait même le peu de nourriture qu'elle absorbait. Depuis 3 mois qu'elle prend de la Poudre Maclean, elle a constaté une augmentation de son poids et une grande amélioration de son état. Elle déclare qu'elle va continuer le traitement et qu'elle le recommande à tous ceux qui souffrent de l'estomac.

La Poudre Maclean pour l'estomac, qui est connue des médecins du monde entier, se trouve chez n'importe quel pharmacien, mais exige que le flacon porte bien la signature Alex-C-Maclean.

# ARRRESTATION EN ALLEMAGNE D'UN RELIGIEUX FRANÇAIS

Berlin, 21. — Le père dominicain français Julien Allay a été arrêté par ordre du juge d'instruction du tribunal de Berlin. Il est accusé d'avoir expédié à l'étranger des marks-registre. On sait que ces marks-registre, qui sont délivrés aux voyageurs étrangers dans certains cas, doivent être déposés en Allemagne.

D'après les renseignements obtenus au tribunal de Berlin, le délit dont est inculpé le R. P. Allay est en relation avec les infractions commises par des religieux allemands à la législation sur les devises. L'instruction contre le R. P. Allay n'est pas encore close.

# Coloration artificielle

Produit naturel l'atcoque de menthe ne doit pas être coloré. Fixez votre choix sur l'alcool de menthe de Ricqlès, dont un siècle de succès est la meilleure garantie de qualité. Exiger du Ricqlès, la menthe forte qui reconforte.

# LE RECORD FÉMININ D'ALTITUDE BATTU PAR UNE AVIATRICE ITALIENNE

Rome, 21. — On annonce officiellement que la comtesse Carina Negroni a battu, hier, le record féminin d'altitude en s'élevant à 12.043 mètres.

Les places encore disponibles ont été vendues à la vente aux enchères de l'Hotel de Ville, devant un nombreux public qui se tenait massé derrière le service d'ordre.

# ARISTIDE BRIAND ET LE BANQUET DE LA PAIX

On nous communique : « Le banquet de la Paix aura lieu mercredi prochain 26 juin, dans la grande salle de l'Hotel de Ville. Les invités d'Aristide Briand. Elle sera effectivement présidée par M. Théodore Tisserand, l'éminent collaborateur de l'homme d'Etat disparu, et par M. Rusca, syndic de la Paix, dont le nom est lié à la Conférence de 1925. »

Elle est organisée par le professeur Ch. Richet, de l'Académie des Sciences, et M. L. P. pour le Comité de la Paix, président et secrétaire général du Conseil national de la Paix, avec la collaboration de plus de 50 groupements.

Les places encore disponibles ont été vendues à la vente aux enchères de l'Hotel de Ville, devant un nombreux public qui se tenait massé derrière le service d'ordre.

# Une évasion manquée à la prison de Beauvais

## S'aidant d'un balai, un détenu parvint à s'enfuir, non sans se blesser en tombant, mais fut finalement repris

Condamné au mois de mars dernier à un an de prison pour un cambriolage opéré en décembre 1934, le nommé André Mention, 30 ans, purgéait sa peine à la maison d'arrêt de Beauvais, avec semblait-il, beaucoup de résignation.

En fait, on ne comprend pas très bien les raisons qui ont poussé Mention à tenter « la belle ». C'est vers 6 h. 30 du matin, alors que, dans la cour de la prison, les détenus faisaient leur toilette ou s'acquittaient des corvées quotidiennes, que Mention s'échappa dans un couloir de rond, hors de la vue des gardiens. Son seul outil pour son évasion consistait en un balai-brosse dont il devait se servir comme d'un crochet et à la façon d'un acrobate virtuose.

Il sauta tout d'abord sur l'appui d'une fenêtre, grimpa au long des barreaux et parvint à l'extérieur de ceux-ci en saisissant le bras, tenant le balai qui manœuvrait par l'extrémité du manche. C'est à cet instant que, par la grosse du balai, il atteignit le rebord de la fenêtre et l'étage supérieur et qu'il put effectuer les rebroussements nécessaires. Ensuite, il renouva trois fois le même exercice et parvint à la toiture, à dix mètres au-dessus du niveau du sol.

Dans sa chute, au cours de laquelle il passa à travers la toiture en zinc du petit bâtiment dont il vient d'être question, il se blessa sérieusement à la tête et à une jambe. Néanmoins, il était décidé à recouvrer sa liberté, qu'il se releva, et que, malgré ses souffrances, il escalada encore plusieurs murs séparant les jardins. Il avait finalement réussi à se réfugier dans l'une des chambres d'une maison inhabité, lorsque l'alerte fut donnée.

Gardiens de prison, agents de police, gendarmes, gardes républicains, cherchèrent son refuge, et il dut se rendre.

Si les Français vous donnent de l'urticaire, mélangez-le au Yoghourt Crème Lactella et sucrez, c'est exquis.

# LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE MILITAIRE A PARIS

La Municipalité de Paris a reçu hier matin, à l'Hotel de Ville, les musiques militaires étrangères et françaises qui prendront part au Festival international de musique militaire. Les membres du Comité d'initiative des fêtes de Paris, avant de pénétrer dans le moment pour assister à la réception, ont fait donner une aubade sur la place de l'Hotel-de-Ville, devant un nombreux public qui se tenait massé derrière le service d'ordre.

Le concert terminé, les musiciens ont été reçus par les représentants de la municipalité parisienne, qui leur ont souhaité la bienvenue. Un lunch a été ensuite servi aux invités de la ville de Paris et la cérémonie s'est terminée par la visite des salons de l'Hotel de Ville.

# COLLISION DE TRAINS AU BRÉSIL

Rio-de-Janeiro, 21. — Deux trains sont entrés en collision à la station de Deodoro, dans les faubourgs de Rio. On signale quatre morts et plusieurs blessés.

# DEUX EXPLOSIONS A AUBERVILLIERS DANS LA MANUFACTURE D'ALLUMETTES

Hier matin, à 8 h., au cours de la manipulation des pâtes phosphorées dans un laboratoire de la manufacture d'allumettes, 128, rue du Vivier, à Aubervilliers, une explosion s'est produite. Un ouvrier, M. Albert Augé, demeurant rue de la Concorde, à Drancy, a été brûlé et a été admis à l'Hôpital Saint-Louis.

La toiture et les fenêtres du bâtiment ont subi des dégâts. Les ouvriers, qui avaient quitté l'atelier et s'étaient rassemblés dans la cour de l'usine, ont repris le travail quelques instants après.

La veille au soir, à 19 h. 30, un accident s'était produit à la manufacture d'allumettes, et un ouvrier, M. Charles Paillard, 46 ans, demeurant 93, rue du Bateau, à Aubervilliers, avait été

# LA RÉVISION DES PRIX DE VENTE DES FONDS DE COMMERCE

La commission du commerce a examiné hier matin, le projet de loi voté par le Sénat sur la question de la révision des prix de vente des fonds de commerce. Elle ne doit prendre de décision qu'après audition du ministre du Commerce, M. Georges Bonnet.

La commission paraît résolue, dans sa majorité, à maintenir le texte qu'elle a précédemment soumis à la Chambre, que celle-ci a adopté, mais qui a été complétement renversé par le Sénat. Le rapporteur M. Brancion, a déclaré qu'il n'accepterait pas de rapporter le texte devant la Chambre si la révision même des prix de vente des fonds de commerce n'y était pas expressément prévu.

# LE CONFLIT ENTRE LA CHAMBRE ET LE SÉNAT MENACE D'ÉTERNISER

La commission du commerce a examiné hier matin, le projet de loi voté par le Sénat sur la question de la révision des prix de vente des fonds de commerce. Elle ne doit prendre de décision qu'après audition du ministre du Commerce, M. Georges Bonnet.

La commission paraît résolue, dans sa majorité, à maintenir le texte qu'elle a précédemment soumis à la Chambre, que celle-ci a adopté, mais qui a été complétement renversé par le Sénat. Le rapporteur M. Brancion, a déclaré qu'il n'accepterait pas de rapporter le texte devant la Chambre si la révision même des prix de vente des fonds de commerce n'y était pas expressément prévu.

# LA RÉVISION DES PRIX DE VENTE DES FONDS DE COMMERCE

La commission du commerce a examiné hier matin, le projet de loi voté par le Sénat sur la question de la révision des prix de vente des fonds de commerce. Elle ne doit prendre de décision qu'après audition du ministre du Commerce, M. Georges Bonnet.

La commission paraît résolue, dans sa majorité, à maintenir le texte qu'elle a précédemment soumis à la Chambre, que celle-ci a adopté, mais qui a été complétement renversé par le Sénat. Le rapporteur M. Brancion, a déclaré qu'il n'accepterait pas de rapporter le texte devant la Chambre si la révision même des prix de vente des fonds de commerce n'y était pas expressément prévu.

# LA RÉVISION DES PRIX DE VENTE DES FONDS DE COMMERCE

La commission du commerce a examiné hier matin, le projet de loi voté par le Sénat sur la question de la révision des prix de vente des fonds de commerce. Elle ne doit prendre de décision qu'après audition du ministre du Commerce, M. Georges Bonnet.

La commission paraît résolue, dans sa majorité, à maintenir le texte qu'elle a précédemment soumis à la Chambre, que celle-ci a adopté, mais qui a été complétement renversé par le Sénat. Le rapporteur M. Brancion, a déclaré qu'il n'accepterait pas de rapporter le texte devant la Chambre si la révision même des prix de vente des fonds de commerce n'y était pas expressément prévu.

# LA RÉVISION DES PRIX DE VENTE DES FONDS DE COMMERCE

La commission du commerce a examiné hier matin, le projet de loi voté par le Sénat sur la question de la révision des prix de vente des fonds de commerce. Elle ne doit prendre de décision qu'après audition du ministre du Commerce, M. Georges Bonnet.

La commission paraît résolue, dans sa majorité, à maintenir le texte qu'elle a précédemment soumis à la Chambre, que celle-ci a adopté, mais qui a été complétement renversé par le Sénat. Le rapporteur M. Brancion, a déclaré qu'il n'accepterait pas de rapporter le texte devant la Chambre si la révision même des prix de vente des fonds de commerce n'y était pas expressément prévu.

# LA RÉVISION DES PRIX DE VENTE DES FONDS DE COMMERCE

La commission du commerce a examiné hier matin, le projet de loi voté par le Sénat sur la question de la révision des prix de vente des fonds de commerce. Elle ne doit prendre de décision qu'après audition du ministre du Commerce, M. Georges Bonnet.

La commission paraît résolue, dans sa majorité, à maintenir le texte qu'elle a précédemment soumis à la Chambre, que celle-ci a adopté, mais qui a été complétement renversé par le Sénat. Le rapporteur M. Brancion, a déclaré qu'il n'accepterait pas de rapporter le texte devant la Chambre si la révision même des prix de vente des fonds de commerce n'y était pas expressément prévu.

# LE RETOUR DU REICH A LA S. D. N.

## On dément, à Londres, que cette question ait été soulevée entre M. von Ribbentrop et M. Baldwin

Londres, 21. — On dément, dans les milieux officiels anglais, que la question du retour de l'Allemagne à Genève et les conditions d'un tel retour aient été traitées hier entre von Ribbentrop et M. Stanley Baldwin et que cette même question ait déjà fait l'objet de négociations entre les délégations navales allemande et anglaise.

On apprend, par ailleurs, qu'au cours de ces négociations, le seul sujet étranger au problème naval qui ait été abordé a été celui de la réponse allemande aux notes françaises et anglaises portant sur les objections demandées au pacte d'assistance franco-soviétique. Les Anglais auraient à cet égard pressé le chef de la délégation allemande d'obtenir de son gouvernement une réponse aussi promptement que possible.

# A LA COMMISSION DES MINES DE LA CHAMBRE

La commission des mines de la Chambre a adopté l'unanimité un rapport de M. Ravanat sur le projet de loi visant à unifier le régime d'importation du pétrole.

La commission a ensuite approuvé le rapport de M. Meck sur la proposition de loi de M. De Baulé, tendant à accorder la reversibilité de leur retraite aux veuves de mineurs et de retraités mineurs sans condition d'âge, dès le jour du décès de leur époux.

# LES DÉCORATIONS DE GUERRE

Nombreux sont les anciens combattants qui ignorent les décorations auxquelles ils ont droit et risquent d'en perdre le bénéfice, s'ils ne les réclament pas dans les délais légaux.

Rappelons que la médaille Intermédiaire « de la victoire », qui permet aux intéressés de bénéficier des Retraites Mutuelles et fait, présentement obstacle à la révision des pensions, ne peut être portée et servir utilement, que si les titulaires sont en possession du diplôme officiel et définitif remplaçant les certificats provisoires délivrés à ce jour.

# LES DÉCORATIONS DE GUERRE

Nombreux sont les anciens combattants qui ignorent les décorations auxquelles ils ont droit et risquent d'en perdre le bénéfice, s'ils ne les réclament pas dans les délais légaux.

Rappelons que la médaille Intermédiaire « de la victoire », qui permet aux intéressés de bénéficier des Retraites Mutuelles et fait, présentement obstacle à la révision des pensions, ne peut être portée et servir utilement, que si les titulaires sont en possession du diplôme officiel et définitif remplaçant les certificats provisoires délivrés à ce jour.

# LES DÉCORATIONS DE GUERRE

Nombreux sont les anciens combattants qui ignorent les décorations auxquelles ils ont droit et risquent d'en perdre le bénéfice, s'ils ne les réclament pas dans les délais légaux.

Rappelons que la médaille Intermédiaire « de la victoire », qui permet aux intéressés de bénéficier des Retraites Mutuelles et fait, présentement obstacle à la révision des pensions, ne peut être portée et servir utilement, que si les titulaires sont en possession du diplôme officiel et définitif remplaçant les certificats provisoires délivrés à ce jour.

# LES DÉCORATIONS DE GUERRE

Nombreux sont les anciens combattants qui ignorent les décorations auxquelles ils ont droit et risquent d'en perdre le bénéfice, s'ils ne les réclament pas dans les délais légaux.

Rappelons que la médaille Intermédiaire « de la victoire », qui permet aux intéressés de bénéficier des Retraites Mutuelles et fait, présentement obstacle à la révision des pensions, ne peut être portée et servir utilement, que si les titulaires sont en possession du diplôme officiel et définitif remplaçant les certificats provisoires délivrés à ce jour.

# LES DÉCORATIONS DE GUERRE

Nombreux sont les anciens combattants qui ignorent les décorations auxquelles ils ont droit et risquent d'en perdre le bénéfice, s'ils ne les réclament pas dans les délais légaux.

Rappelons que la médaille Intermédiaire « de la victoire », qui permet aux intéressés de bénéficier des Retraites Mutuelles et fait, présentement obstacle à la révision des pensions, ne peut être portée et servir utilement, que si les titulaires sont en possession du diplôme officiel et définitif remplaçant les certificats provisoires délivrés à ce jour.

# LES DÉCORATIONS DE GUERRE

Nombreux sont les anciens combattants qui ignorent les décorations auxquelles ils ont droit et risquent d'en perdre le bénéfice, s'ils ne les réclament pas dans les délais légaux.

Rappelons que la médaille Intermédiaire « de la victoire », qui permet aux intéressés de bénéficier des Retraites Mutuelles et fait, présentement obstacle à la révision des pensions, ne peut être portée et servir utilement, que si les titulaires sont en possession du diplôme officiel et définitif remplaçant les certificats provisoires délivrés à ce jour.

# LES DÉCORATIONS DE GUERRE

Nombreux sont les anciens combattants qui ignorent les décorations auxquelles ils ont droit et risquent d'en perdre le bénéfice, s'ils ne les réclament pas dans les délais légaux.

Rappelons que la médaille Intermédiaire « de la victoire », qui permet aux intéressés de bénéficier des Retraites Mutuelles et fait, présentement obstacle à la révision des pensions, ne peut être portée et servir utilement, que si les titulaires sont en possession du diplôme officiel et définitif remplaçant les certificats provisoires délivrés à ce jour.

# LES DÉCORATIONS DE GUERRE

Nombreux sont les anciens combattants qui ignorent les décorations auxquelles ils ont droit et risquent d'en perdre le bénéfice, s'ils ne les réclament pas dans les délais légaux.

Rappelons que la médaille Intermédiaire « de la victoire », qui permet aux intéressés de bénéficier des Retraites Mutuelles et fait, présentement obstacle à la révision des pensions, ne peut être portée et servir utilement, que si les titulaires sont en possession du diplôme officiel et définitif remplaçant les certificats provisoires délivrés à ce jour.

# NOU!!

POUR 95 FRANCS

VOUS AUREZ LE "SPORTE" 6x9

Appareil automatique se chargeant en un seul tour avec des pellicules de 8 poses. Anesthésique SPLENOR 11.4.5. Oublié, retour à 100% de rendement, nouveau modèle permet de se photographier soi-même.

Payable en 8 mensualités de 27 francs. Modèle 6 1/2 x 11 = 240 francs ou 8 mensualités de 33 francs. Livré avec carte de garantie de 2 ans.

Un sac en cuir est offert GRATUITEMENT à l'achat d'un "Sporter".

Exclusivement des établissements

# PHOTO-PLAIT

35, 37, 39, RUE LAFAYETTE PARIS-OPÉRA

qui offriront à l'occasion des fêtes de Paris et jusqu'au 14 juillet prochain un prix spécial de 23 francs. PHOTO-PLAIT d'aujourd'hui 250 fr. payé au comptant un superbe CADEAU : le PHOTO-MÈTRE à 50 francs. Le tout est offert à 100 francs.

Consultez le CATALOGUE 1935 envoyé sur demande à l'adresse ci-dessus.

Tout ce qui concerne le PHOTO et le CINÉMA

Toutes les marques en stock : KODAK - ZEISS-ICON - LUMIERE, etc.

## PRIX IMBATTABLES

# LE CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

## SE TIENDRA A PARIS DU 20 AU 23 NOVEMBRE

On nous communique :

« Le bureau de l'Association des maires de France s'est réuni, hier matin, sous la présidence de M. Paul Marchand, maire de Reims. Il a fixé en principe la date du Congrès des maires aux 20, 21, 22 et 23 novembre prochain, à Paris. »

Après examen de nombreuses propositions parvenues au siège de l'Association, le bureau a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le bureau de l'Association des maires de France, considérant que les pouvoirs exceptionnels donnés au gouvernement pour réaliser l'équilibre du budget de l'Etat, ne sauraient conduire à détruire l'équilibre des budgets des communes, demande qu'aucune mesure ne soit prise par voie de décret réduisant les ressources des communes locales et susceptible de compromettre, en cours d'exécution, l'équilibre difficilement réalisé par les assemblées municipales. »

« Le bureau a décidé qu'un bulletin officiel de l'Association des maires de France sera publié mensuellement fournissant aux municipalités adhérentes tous les renseignements susceptibles de leur être utiles. Le premier numéro du bulletin paraîtra le 10 juillet prochain. »

« Pris avec des frais et constituant un dessert exquis le Yoghourt Crème Lactella purifiera votre organisme. »

# BIBLIOGRAPHIE

L'Union des Fédérations des Syndicats d'Initiative, organisme reconnu d'utilité publique, 177, avenue des Champs-Élysées à Paris, a publié récemment la troisième édition du Guide « La Pêche en France ». Cet ouvrage de plus de 500 pages, renseigné sur les cours d'eau, poissons, appâts employés, Sociétés de pêche, accès et séjour, etc., est un ouvrage de poche, qui ne peut être que très utilement consulté. Le contenu, en outre, un guide sommaire du pêcheur-matériel, des renseignements nécessaires ainsi que les formules à remplir, prière de bien préciser, en écrivant, la décoration dont il s'agit et de joindre un timbre pour la réponse.

# LE TOURING CLUB DE FRANCE COMMÉMORÉ LES VILLAGES DISPARUS PENDANT LA GUERRE

Le Touring Club de France, désireux perpétuer le souvenir des villages disparus au cours de la guerre, avait déjà fait élever, dans certains départements, des monuments commémoratifs à Fleury, devant Douaumont et à Ornès. Cette œuvre a été poursuivie durant l'année et l'on procédera, le dimanche 30 juin, à l'inauguration de deux nouvelles stèles, l'une à Ripont, l'autre à Sulpes; cette dernière est destinée à marquer l'emplacement des communes de Tahure, Huriis, Perthes-les-Burgis et Mesnils-Hors, qui ne furent pas reconstruites et dont le territoire est actuellement compris dans les limites du camp de Châlons.

Le général Gouraud honora de sa présence cette belle cérémonie; y assistèrent également, au titre de président du Touring-Club de France, le général Guitry, gouverneur militaire de Metz et de la région; le général Issoy, commandant la 1<sup>re</sup> division; le général Delleny, ancien commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée; M. Margaine, ancien ministre, député de la Marne; M. Guillemin, président de l'Union nationale des combattants ainsi que de nombreuses personnalités du département de la Marne, de la ville de Reims et des communes avoisinantes.

# LES TRAINS SPÉCIAUX et profitez DES BILLETS À PRIX RÉDUITS

DE JUIN À SEPTEMBRE — PÊCHEURS DU NORD — pour nous rendre sur vos coups préférés, UTILISER CHAQUE DIMANCHE

LES TRAINS SPÉCIAUX et profitez DES BILLETS À PRIX RÉDUITS

délivré au départ de certaines gares de la région. Renseignez-vous aux guichets

# BRILLANT

# BUHLER

FAIT TOUT BRILLER

# LILY DAMITA VIENT DE SE MARIER

Hollywood, 21. — Lily Damita, la charmante vedette de l'écran, vient d'épouser, à Hollywood, le jeune acteur américain Errol Flynn. Elle l'avait rencontré en 1928 parmi l'équipe olympique anglaise, aux Jeux de Los Angeles.

Le jeune couple est parti pour l'Arizona en avion.

# PERNOD FILS

PARIS-PONTARLIER

# LA FEMME DE L'AMOUR

PAR PAUL ROUGET

Le temps, certes, avait pesé sur lui. Pourtant il était reconnaissable, toujours beau, toujours séduisant presque, en dépit des stries grises de la chevelure, de l'affaissement léger des épaules, hésitant.

Quelques minutes plus tard, un valet apportait la carte de Pierre au chirurgien.

Celui-ci donnait l'ordre d'introduire le jeune homme et la personne qui l'accompagnait.

Quelques secondes se passaient. — Silencieuses, tragiques. — Servières restait debout, le regard fixé sur la porte, qui fut poussée tout à coup par le domestique. Celui-ci, en effaçant fit pénétrer les visiteurs et ferma cette porte.

Pierre, guidant Roger, se tenait un peu en arrière de celui-ci.

Durant un instant, le coupable et la

# SAINT RAPHAËL

427

# SAINT RAPHAËL

427

# LOTION POUR LE CHEVELU

# LOTION POUR LE CHEVELU

antiseptique

4433

# LES TRAINS SPÉCIAUX

et profitez DES BILLETS À PRIX RÉDUITS

délivré au départ de certaines gares de la région. Renseignez-vous aux guichets

l'examina longuement. Mais aucune émotion de son visage ne trahissait; à présent les sentiments qu'il pouvait... qu'il devait éprouver.

— Il n'a pas l'air de souffrir, remarqua-t-il.

— Elle ne souffre pas, en effet, répondit Pierre. — Mais nous ne l'avons entendu se plaindre... Physiquement sa santé est excellente.

Libre, Roger alla et vint à travers la pièce.

Pendant un instant, Servières et le jeune homme s'entretenirent de l'opération décidée.

Le chirurgien annonça qu'elle aurait lieu le lendemain, dans la matinée. Il allait y préparer son matériel. Pierre demanda à être présent.

Le chirurgien acquiesça.

Rendez-vous fut pris pour le mercredi, à neuf heures.

Jusqu'à là, Servières allait étudier attentivement celui qui lui était confié.

Cette étude lui permettrait peut-être de faire certaines déductions importantes quant à la façon même de pratiquer l'opération.

Le soir, Pierre se garda bien de parler à sa mère de ce qui s'était passé.

La pâleur de la pauvre femme avait un peu diminué. Elle se sentait aussi moins faible, moins abattue. Elle descendait dans la propriété à présent et faisait de courtes promenades sous les arbres que l'éclat du jour des bourgeons avait rendus de verdure tendre. Elle y respirait l'air tiède déjà, l'air tout

embué d'une odeur de violettes. Des colombes roucoulaient... les voix des premières hirondelles s'effleuraient dans le ciel d'un bleu pâle. Le printemps naissait.

Elle disait :

— Je vais bien... tout à fait bien maintenant. Aux jours de la semaine, j'irons ensemble à Joinville dimanche.

— Dimanche, mère, c'est trop tôt.

— Non... non, je l'assure... Le voyage ne pourra d'ailleurs que me faire du bien... le médecin l'a dit.

— Crois-tu ?

— J'en suis certaine... Et puis, tu vois, depuis hier, tous les jours, je me repose, par conséquent il faudra, ce jour-là, lever l'interdiction de sortir que tu m'avais faite et qui n'a plus sa raison d'être.

— Nous verrons dimanche.

Il songeait :

— Ce n'est pas à Joinville, mais à Neuilly que nous nous rendrons. Car, s'il y a ma pauvre mère saura tout et elle sera bien heureuse.

Son émotion était de tout lui avouer dès le lendemain du jour où l'opération devait être faite... dès le jour même peut-être.

— De lui faire connaître la vérité, qui ne pourrait alors lui causer ni inquiétude ni chagrin.

Car, au pis-aller en admettant que les présomptions optimistes qu'il avait, Servières et lui, ne se trouvaient pas réalisées, en admettant que la guérison ne pût être obtenue, le malheur resterait ce qu'il était depuis vingt ans.

Mais Pierre conservait toute sa confiance.

Et il ne doutait pas qu'il pourrait tout de suite... ah ! non sans de grandes précautions ! — annoncer à Inès l'heureux résultat qu'il entrevoyait depuis si longtemps.

Le mardi soir, en dépit de sa belle confiance, Pierre devint nerveux, un peu soucieux aussi.

C'est qu'il avait soudain conscience de la responsabilité qui lui incombait.

C'est qu'il tremblait malgré lui en songeant à la gravité de l'acte qu'il allait accomplir à Servières et dont il assumait, lui tout les risques.

Par instants, il se demandait s'il n'eût pas mieux valu avouer dès maintenant la vérité à sa mère.

Il en était temps encore.

Mais vite il chassait cette pensée... Non, il ne devait pas parler ce jour-là. Il fallait attendre.

Inès remarqua son trouble.

Elle essaya de lire en ses yeux.

— Pierre, murmura-t-elle brusquement, tristement aussi, Pierre, il y a quelque mystère dans ta vie.

D'abord il se défendit, mais à mal que les doutes d'Inès se fortifièrent. Elle le pressa de questions.

Et, mal à l'aise dans le mensonge, il finit par avouer :

— Eh bien, oui, mère, mais ne me questionne pas aujourd'hui... demain ou après-demain, je te dirai tout.

Puis, comme il voyait sans doute le cher... le bien-aimé visage s'assombrir.

— Oh, il ne crains rien... petite mère... et ne va pas te faire de mauvaises pensées... ce que je te dirai te causera du bonheur.

— Du bonheur ?

— Oui... J'en ai la conviction, tout au moins.

— Mais pourquoi ne pas parler tout de suite ?

— Parce que, aujourd'hui, je ne suis pas certain... parce que je ne voudrais pas te donner une fausse espérance, tandis que demain...

— J'aurais une certitude.

Il l'avait embrassée longuement.

Et le lendemain matin encore, en lui disant au revoir, il avait ajouté :

— Ce soir... mère... ce soir, tu sauras.

Puis, comme il l'avait vu rouge et pâle à la fois, le visage marqué de taches violacées :

— Tu sa donc ta migraine ?

— Oui... oui... avait-elle murmuré en esquissant un faible sourire.

— Eh bien, tu vas rester au lit, prends un cachet d'atropine, te repose toute la matinée et tu verras qu'il m'idi ce sera passé.

— Je l'espère.

Et il était parti en lui faisant encore mille recommandations affectueuses.

Parti pendant qu'elle se disait :

— Que va-t-il m'apprendre... quel peut être ce bonheur possible... ce bonheur auquel il fait allusion ?

# LES TRAINS SPÉCIAUX

et profitez DES BILLETS À PRIX RÉDUITS

délivré au départ de certaines gares de la région. Renseignez-vous aux guichets

« Elle avait... comme au cours de la nuit, cherché à deviner.

— Serait-ce un examen qu'il a passé sans me le dire... un examen dont il connaîtrait aujourd'hui les résultats... dont le veu pas préjuger ?

Elle ne pouvait se faire de certitude. Et puis à chercher ainsi sa souffrance s'avivait.

Elle y renonça.

— La-bas, à Neuilly, le projet de Pierre se réalisait.

A neuf heures du matin, lorsque le jeune homme arriva, tous les préparatifs de l'opération étaient terminés.

Et si Servières n'avait pas beaucoup dormi cette nuit-là, s'il en avait passé la plus grande partie à marcher dans son cabinet de travail, personne pourtant n'eût pu à cette heure le